Depuis 1872

Saint-JoSup
Classes préparatoires
& Enseignements Post Bac

BTS
PRÉPA
BACHELOR

Le Havre, le 15 octobre 2021

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, l'Institution Saint-Joseph fait appel à votre entreprise pour percevoir la taxe d'apprentissage et nous tenons à vous en remercier. **Votre contribution permet d'assurer l'achat de matériel pédagogique et d'assumer pour partie les dépenses de fonctionnement de nos sections de techniciens supérieurs.**

Située au Centre de Commerce International du Havre **Saint-Jo Sup accueillait 50 étudiants en 1988. Cette année, plus de 200 étudiants y poursuivent, entre autres, des études en Sections de Techniciens Supérieurs en Services Informatiques aux Organisations, en Communication ou au sein du Bachelor numérique et du Bachelor Humanités Numériques nouvellement créé en 2021, formation unique en France, inspirée par les cursus universitaires anglo-saxons et scandinaves.**

Verser la taxe d'apprentissage à Saint-Jo Sup est pour votre entreprise un moyen de contribuer au développement de nouveaux projets éducatifs !

Pour permettre à chacun de nos étudiants de s'épanouir dans un cadre studieux et adapté, il nous faut faire l'acquisition de matériels performants. **Ces achats représentent des investissements sur plusieurs années. C'est pourquoi nous vous sollicitons encore cette année.**

Nous sommes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage dans les catégories cadres moyens et supérieurs. La partie « Hors quota » (13%) de la taxe d'apprentissage de cette année devra être versée par les employeurs via des subventions directes aux établissements scolaires. Si vous souhaitez, cette année encore, accompagner Saint-Jo Sup dans son développement, vous trouverez ci-joint le bordereau de versement pour notre établissement.
Le paiement de la part « quota » de la taxe d'apprentissage 2022 (acomptes et solde final) sera à effectuer à l'OPCO, et non plus aux Chambres de Commerce ou Chambres des Métiers.

En espérant que vous pourrez répondre favorablement à notre appel, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir, avec nos remerciements réitérés, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Chef d'Etablissement
Guillaume **DEMEILLERS**

Institution Saint-Joseph
207, rue Félix Faure - BP 9039
76072 Le Havre Cedex
✆ +33 [0]2 35 46 51 52
Fax +33 [0]2 35 46 55 22

sup.st-jo.fr

Depuis 1872

Institution SAINT JOSEPH
Collège et Lycée Privés Catholiques
à Sections Européennes, Orientale et Internationale

Code UAI : 0761710 W

Saint-JoSup
Classes préparatoires
& Enseignements Post Bac

BTS
PRÉPA
BACHELOR

BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Nom de l'entreprise _____

Adresse du siège social _____

_____

Nom du Responsable de la Taxe d'Apprentissage

_____

Email _____

N° Siret de l'entreprise _____

Valeur du solde de 13% _____ **Paiement : Chèque ou Virement**

Versement à : INSTITUTION SAINT JOSEPH – LE HAVRE (76)

Banque : HSBC FR CAE NORMANDIE – INSTITUTION SAINT JOSEPH
BIC : CCFRFRPP - IBAN : FR76-3005-6001-4001-4000-5193-004
RIB : 30056-00140-01400051930-04

Institution Saint-Joseph 207, rue Félix Faure - BP 9039 - 76072 Le Havre Cedex
✆ +33 [0]2 35 46 51 52 - Fax +33 [0]2 35 46 55 22
SIRET : 781.062.583.00013

sup.st-jo.fr